Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Sous-direction de la Politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel

Bureau Examens, Concours et Diplômes

Adresse : Complexe d'enseignement agricole BP 79
31326 CASTANET TOLOSAN

Suivi par : G. FONTOVA

Tél : 05 61 28 94 03
Fax : 05 61 28 94 21
Réf. Interne : 001-11 Nte Sce
Réf. Classement :

NOTE DE SERVICE
DGER/POFEGTP/N2003-2097
Date : 09 DECEMBRE 2003

Date de mise en application : Immédiate

Annule et remplace :
Date limite de réponse :

🗐 Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales

à

Madame et Messieurs les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Objet : Information sur les recueils de sujets d'examens de l'Enseignement technique agricole diffusés par le Centre National de Promotion Rurale (CNPR).

Bases juridiques :

Résumé :

MOTS-CLES : ANNALES EXAMENS 2003

Destinataires

Pour exécution :	Pour information :
- Administration centrale - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M. - Inspection générale de l'agriculture - Conseil général du GREF - Inspection de l'enseignement agricole - Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole - Etablissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche - Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat	- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

La présente note de service a pour objet d'informer les établissements d'enseignement agricole publics, privés, les services régionaux de formation et de développement, l'inspection pédagogique que le CNPR diffuse comme l'an passé les recueils de sujets d'examens de l'enseignement technique agricole.

Les commandes de recueils devront être adressées au CNPR (Centre national de promotion rurale – Marmilhat – BP 100 – 63370 LEMPDES) en utilisant le bon de commande ci-joint et selon les modalités de paiement précisées dans cette note.

Toute commande doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'agent comptable du CNPR.

Les recueils de sujets d'examens relatifs à la session 2003 seront disponibles au CNPR au cours du mois de décembre 2003.

L'attention des chefs d'établissement et des enseignants doit être attirée sur l'intérêt pour chaque enseignant de disposer, dans le souci d'une bonne préparation des élèves aux examens, de l'ensemble des sujets d'examens relatifs aux formations dispensées.

Brigitte FEVRE

Chargée de la sous-direction
de la Politique des Formations de l'Enseignement
général,Technologique et Professionnel

FORMATION A DISTANCE
CNPR
CENTRE NATIONAL DE PROMOTION RURALE

À RETOURNER
Marmilhat - BP 100
63370 Lempdes
Tél. 04 73 83 36 00
Fax 04 73 61 78 66

BON DE COMMANDE DES ANNALES D'EXAMEN

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

5n° siret : 180.070.062.00013 / code APE : 751E

Nom ou organisme ou établissement

Adresse (pour facturation)

Nom du correspondant (pour l'organisme)

Adresse pour expédition (si différente de celle de l'organisme)

- ☞ Remplir la commande détaillée au dos du bon de commande.
- ☞ Reporter la somme totale ci-dessous.
- ☞ Dater et signer.
- ☞ Accompagner ce bon de commande de votre règlement.

(Au cas où un titre serait momentanément épuisé ou en actualisation, nous servirons votre commande sans ce titre, et nous vous le ferons parvenir dès qu'il sera disponible.)

Le présent bon de commande arrêté à la somme de *(écrire en toutes lettres)* :

_ euros

Attention

Toute commande d'ouvrages ou souscription d'abonnement doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'Agent comptable du CNPR.
Cette condition s'applique également aux commandes émanant de services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux et locaux qui peuvent régler soit par chèque joint à la commande, soit par mandat administratif en indiquant le n° et la date du mandat (texte de référence ministère de l'éconpremie, des finances et du budget, direction de la comptabilité publique, instruction n° 90-122-MO-M9 du 7 novembre 1990, relative au paiement à la commande pour l'achat d'ouvrages par les organismes publics). Du fait de cette obligation, les commandes par télécopie ne seront servies qu'à réception du titre de paiement.
Frais bancaires de 7,62 euros pour tous paiements provenant de l'étranger.

réglé par : ☐ chèque postal ou bancaire ci-joint* (libellé au nom de Monsieur l'Agent Comptable du CNPR)

ou ☐ mandat administratif n° ________ date ________
(TP CLERMONT F TRESOR GEN : 10071-63000-00003003993-32)

A ______________________ *le* ______________________ *Signature et cachet*

☐ *** Le présent bon de commande tient lieu de facture.** Si toutefois vous souhaitez une facture acquittée, veuillez cocher cette case.

Diffusion des annales des examens de l'enseignement agricole

	Réf.	Titre	Tarif en euros	Nbre d'ex.	Coût à facturer
Année 2001	82A1	CAPA Rénové	6,40		
	82A2	CAPA Traditionnel	5,64		
	82A3	BAC Pro option C.G.E.A.	5,64		
	82A4	BTSA option Productions aquacoles	3,96		
	82A5	BTSA option Gestion forestière	4,88		
	82B1	BEPA Epreuves communes	9,45		
	82B2	BEPA option Agroéquipements	4,88		
	82B3	BAC Pro Epreuves spécifiques	4,88		
	82B4	BTSA option Productions horticoles	4,88		
	82B5	BTSA option ANABIOTEC	4,57		
	82C1	BEPA option Exploitation	4,88		
	82C2	BEPA option Services-Vente et option Animalerie	5,64		
	82C3	BAC Techno Epreuves communes	9,45		
	82C4	BTSA option Viticulture-œnologie	6,40		
	82C5	BTSA option Génie des équipements agricoles	5,64		
	82D1	BEPA option Conduite de Production Agricole et P Horticoles	6,40		
	82D2	BTA option Commercialisation et services	9,45		
	82D3	BAC Technologique	6,40		

	Réf.	Titre	Tarif en euros	Nbre d'ex.	Coût à facturer
Année 2001 (suite)	82D4	BTSA option Technico-commercial	4,88		
	82D5	BTSA option Service en espace rural	9,45		
	82E1	BEPA option Transformation	9,45		
	82E2	BTA option Productions	4,88		
	82E3	BTSA option Epreuves communes	3,96		
	82E4	BTSA option Gestion et maîtrise de l'eau	3,96		
	82E5	BAC «S»	4,88		
	82F1	BEPA option Services	3,96		
	82F2	BTA option Transformation(attente Castanet).	4,57		
	82F3	BTSA option ACSE	3,96		
	82F4	BTSA option Aménagements paysagers	3,96		
	82G1	BEPA option Aménagements de l'espace	4,57		
	82G2	BTA option Aménagements de l'espace	3,96		
	82G3	BTSA option Technologies végétales	5,64		
	82G4	BTSA option Gestion et protection de la nature	3,96		
	82H1	BEPA option Hippique	3,96		
	82H2	BAC Pro Epreuves communes	4,57		
	82H3	BTSA option Productions animales	3,96		
	82H4	BTSA option Industries agroalimentaires	4,57		
	82Z1	**Collection complète 2001 avec 30 % de réduction**	**142,67**		
Année 2002	83A1	CAPA Traditionnels	6,60		
	83A5	CAPA Rénovés	6,60		
	83B1	BEPA Épreuves communes	6,60		
	83D1	BEPA option productions Aquacoles et Transformation	6,00		
	83G1	BEPA option Activités hippiques	4,70		
	83E3	BEPA option Agroéquipements	4,70		
	83F1	BEPA option Aménagement de l'espace	4,70		
	83C1	BEPA option Exploitation - CPA - CPH	6,60		
	83B4	BEPA option Services	6,00		
	83E1	BEPA option Services Ventes et option Animalerie	6,00		
	83B2	Bac Pro Epreuves communes	6,60		
	83B5	Bac Pro Option C G E A	6,00		
	83C5	Bac Pro Epreuves spécifiques	9,50		
	83G2	Bac S	6,00		
	83A2	Bac Techno Epreuves communes	6,60		
	83D5	Bac Techno STAE - STPA	7,80		
	83F2	BTA option Aménagement de l'espace	6,00		
	83E2	BTA option Commercialisation et services	7,80		
	83C2	BTA option Production	6,00		
	83D2	BTA option Transformation	4,70		
	83D4	BTSA Épreuves communes	4,70		
	83D3	BTSA GPN - GF - Génie des équipements agricoles	6,00		
	83A3	BTSA option ACSE	4,70		
	83A4	BTSA option Aménagements paysagers	4,70		
	83E4	BTSA option Anabiotec et Gestion et maîtrise de l'eau	4,70		
	83C4	BTSA option IAA	4,70		
	83C3	BTSA option Productions animales et Production Aquacoles	6,00		
	83B3	BTSA option Productions Horticoles et Technologies végétales	6,00		
	83G3	BTSA option Technico-commercial - Service en espace rural	6,60		
	83F3	BTSA option Viticulture-Œnologie	4,70		
	83Z1	**Collection complète 2002 avec 30% de réduction**	**125,00**		
Année 2003	84A1	CAPA Traditionnels	7,00		
	84A2	CAPA Rénové	7,00		
	84A3	BEPA Épreuves communes	7,50		
	84A4	BEPA option CPA -PH - Animalerie - Elevage canin et félin - régions chaudes	9,00		
	84B1	BEPA option Transformation - Productions aquacoles	5,50		
	84B2	BEPA option Services - Sces aux personnes - secrétariat accueil (Fasc.1)	8,50		
	84B3	BEPA option Services - Vente (Fasc.2)	5,50		
	84B4	BEPA option Aménagement de l'espace	7,00		
	84C1	BEPA option Activités hippiques	6,50		
	84C2	BEPA option Agroéquipements	5,50		
	84C3	Bac Techno Epreuves communes	8,50		
	84C4	Bac Techno STAE - STPA	8,50		
	84D1	Bac pro - prod horticole - travaux paysages - agroéquipements	9,00		
	84D2	Bac pro - TCVA - prod aquacoles -CG élevage canin et félin	5,50		
	84D3	Bac pro - Epreuves communes	8,50		
	84D4	Bac pro - Conduite et gestion de l'exploitation agricole	7,00		
	84E1	Bac S	5,50		
	84E2	BTA option Production	6,50		
	84E3	BTA option Transformation	7,00		
	84E4	BTA option Commercialisation et services	10,00		
	84F1	BTA option Aménagement de l'espace	7,50		
	84F2	BTSA Épreuves communes	7,00		
	84F3	BTSA option ACSE	7,00		
	84F4	BTSA option Productions Horticoles et Technologies végétales	7,00		
	84G1	BTSA option Productions animales et Production Aquacoles	7,50		
	84G2	BTSA option Viticulture-Œnologie	6,50		
	84G3	BTSA option Technico-commercial - Service en espace rural	10,00		
	84G4	BTSA option Anabiotec et Gestion et maîtrise de l'eau	7,50		
	84H1	BTSA option Aménagements paysagers	6,50		
	84H2	BTSA GPN - Gestion Forestière - Génie des équipements agricoles	8,50		
	84H3	BTSA option Industrie Agro-Alimentaire	6,50		
	84Z1	**Collection complète 2003 avec 30% de réduction**	**158,00**		
				Total de la commande	